



ENTRE
DORE & ALLIER
Communauté de communes

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ENTRE DORE ET ALLIER S'ENGAGE POUR L'HABITAT PRIVÉ



UN COUP DE POUCE POUR
REDONNER VIE À VOS
LOGEMENTS VACANTS

**Vous achetez un bien
vacant pour en faire
votre 1ère résidence
principale ?**

Vérifiez votre éligibilité à la prime sortie de vacance (2000€)



Crédit photo - Pixabay

PRIME SORTIE DE VACANCE

Qui peut bénéficier de cette aide ?

- Les primo-accédants, c'est-à-dire les personnes achetant pour la première fois un bien immobilier à usage de résidence principale.
- Les logements concernés doivent être inoccupés depuis plus de 5 ans.
- Le bien se situe sur une des communes de la Communauté de communes (hors Lezoux).

Comment en bénéficier ?

- Vérifier l'éligibilité du logement et de votre situation.
- Déposer un dossier de demande auprès des services de la Communauté de communes.

Une fois le dossier accepté, l'aide sera versée pour soutenir votre projet.

Avec cette subvention, la Communauté de communes Entre Dore et Allier s'engage à favoriser l'accession à la propriété tout en redonnant vie aux logements délaissés. Une belle opportunité pour les nouveaux propriétaires et pour la revitalisation de notre territoire !

POUR PLUS D'INFORMATIONS ET LE DÉPÔT DE VOTRE DOSSIER :



Rendez-vous sur le site de la Communauté de communes ou contactez nos services :
urbanisme@ccdoreallier.fr



ENTRE
DORE & ALLIER
Communauté de communes

BORT L'ÉTANG • BULHON • CREVANT-LAVEINE • CULHAT • JOZE
LEMPY • LEZOUX • MOISSAT • ORLÉAT • PESCHADOIRES
RAVEL • SAINT-JEAN-D'HEURS • SEYCHALLES • VINZELLES

29 avenue de Verdun • 63190 LEZOUX
Tél.: 04 73 73 95 10 • Fax: 04 73 73 95 17 • E-mail: contact@ccdoreallier.fr
Site: www.ccdoreallier.fr    @EntreDoreEtAllier